

Réf: Dossier N° 057694

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FANOZIA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 18/11/2021 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le lundi 29 novembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANOZIA »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Bureautique ;
- Fourniture informatique ;
- Evènementiel, location bâches et chaises, vente de vêtements et accessoires ;
- Fourniture matériaux de construction;
- Carrelage ;
- Service nettoyage ;
- BTP ;
- Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme TRAORE AFFOUSSATA EPOUSE HASSANE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07474 du 29/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37013/GTCA/RC/2021 du 29/11/2021

